

## *pour la victoire du socialisme autogestionnaire*

Le Conseil National devait débattre de la ligne que défendrait le PSU tout entier aux Assises du socialisme et des modalités de sa participation : bien que cet ordre du jour ait été voté par la DPN unanime et l'ensemble des délégués à l'ouverture du Conseil, ce débat n'a pas eu lieu. En effet, après le vote de prise de considération des trois textes que les sections et fédérations avaient discuté, et la mise en minorité du Bureau national, les dirigeants des courants Leduc et Barjonet ont posé en préalable le problème de la direction du Parti et empêché tout débat sur les Assises.

Robert Chapuis avait indiqué, immédiatement après ce vote et après une réunion du BN à laquelle participaient Barjonet, Dorival et Guerche, que la majorité tirerait les conséquences de sa mise en minorité et remettrait sa démission. Il insistait seulement sur deux points :

- cette démission interviendrait après un débat sur la question à l'ordre du jour — les Assises — et la réunion d'une commission des résolutions au cours de laquelle une majorité nouvelle et cohérente aurait pu se dégager ;
- elle interviendrait dans les règles statutaires, c'est-à-dire que le Bureau national remettrait ses mandats à la DPN issue du Congrès de Toulouse qui les lui avait confiés, et qui pourrait alors désigner une direction de crise.

Pour montrer sa volonté que le débat ait lieu et aboutisse, si possible, à un accord, la majorité du Bureau national avait déposé devant la commission des résolutions un projet de résolution tenant compte des critiques qui lui avaient été faites et d'ambiguïtés qu'il lui

avait été demandé de lever. Il n'a pas été permis à la majorité du BN de donner lecture de ce projet — même devant la commission prétendument réunie à cet effet !



- La motion de défiance au Bureau national, présentée en commission par Leduc et reprise par Dorival, affirmait : « **Le Conseil national**
- **exprimant son désaccord avec le sens que la majorité de la direction a voulu donner à la participation des militants du parti aux Assises du socialisme ;**



● **affirme qu'en aucun cas le P.S.U. ne saurait s'engager dans la voie de la constitution d'une force politique ayant le P.S. comme principale composante et comme épine dorsale ;**

● **rejette toute forme de lien organique avec une organisation qui, dans ses structures, son idéologie et sa stratégie, est fondamentalement liée au réformisme.**

**En conséquence, il exige la démission du Bureau national.** » Il s'agissait bien d'éviter le débat en condamnant tout à la fois et sans aucune discussion préalable l'orientation du travail de préparation des Assises, la dynamique que celles-ci peuvent créer et l'activité du Bureau national.

### **La motion Berthinier**

Quand, plus tard, certains délégués du courant 3 se rendant compte que les termes de cette motion ainsi que la motion Hercet qui reprenait le refus d'envisager des suites organisationnelles aux Assises et qualifiait le projet de société de simple « apport contributif », risquait de rompre l'accord passé avec les deux autres composantes et d'empêcher la participation du PSU, ils présentèrent la motion Berthinier qui disait au contraire :

**« Les Assises nationales du socialisme expriment la nécessité pour les socialistes autogestionnaires de se confronter avec des militants syndicalistes, sociaux, culturels, etc., ainsi qu'avec les militants du parti socialiste dans le cadre de l'Unité populaire. (...) Cette confrontation vise à renforcer à l'intérieur de l'Unité populaire le courant politique autogestionnaire face au courant social-démocrate et au Parti communiste. (...) Seule en effet la confrontation pratique et théorique entre militants des diverses organisations (PSU, PS, groupes politiques autogestionnaires) et militants inorganisés peut permettre dans l'avenir de créer les**

**conditions de dépassement des diverses organisations confrontées, dont le PSU, pour aboutir à une puissante force politique autogestionnaire de classe, intégrée dans l'Unité populaire.** » Yvan Craipeau, ne craignant pas de se déjuger pour préserver l'unité de façade de la majorité de circonstance qui avait permis de mettre en minorité le Bureau national, appela à voter cette motion, contradictoire dans son esprit et dans ses termes avec la motion Leduc votée précédemment.

Enfin, quelles que soient les conditions de la participation du PSU aux Assises, le refus de discuter du projet de société comme base politique de cette rencontre, l'absence de préparation des carrefours à partir des expériences locales et régionales jettent un lourd handicap sur la qualité de l'intervention que nous pourrions avoir. La commission « Assises » s'est réunie à peine plus d'une heure, elle a consacré l'essentiel de son temps à discuter de la proportionnelle pour la désignation des délégués ; les discussions en carrefours spécialisés, pour préparer ceux des Assises, n'ont duré que quelques minutes pour certains, quelques quarts d'heure pour d'autres !

### **Coup de force**

Le remplacement du Bureau national sortant qui, de fait, a été le seul point à l'ordre du jour, s'est fait au prix de l'absence de débat de fond, d'astuces de procédure et de violations répétées des statuts et des règles démocratiques du débat politique, tant il est vrai que la majorité négative, addition de refus, de malentendus et de mécontentements qui s'est formée autour des textes Leduc et Barjonet, n'avait pas d'orientation politique commune à nous opposer. On comprendra que, dans ces conditions, nous n'ayons pas cru devoir cautionner par notre présence une direction provisoire qui s'est installée à la faveur d'un coup de force politique, sans



orientation cohérente sur l'intervention du Parti aux Assises, dans des conditions anti-statutaires qui entachent de graves irrégularités l'ensemble des délibérations du Conseil.

En revanche, nous entendons participer pleinement aux débats du Congrès, et parce que nous avons réaffirmé unanimement et solennellement notre appartenance au PSU, nous assumerons toutes nos responsabilités au sein de la commission de préparation du Congrès, afin de poser clairement au parti le problème de son orientation.

### **Pour les Assises**

Nous voulons que les Assises réussissent, c'est-à-dire que la dynamique qu'elles ont engagée se traduise par une offensive politique du courant autogestionnaire, sur une base de classe et de masse au sein de l'Unité Populaire. Nous voulons que la confrontation politique, sur la base du projet de société « **Pour le socialisme** », et militante, dans les carrefours « **Militer pour le socialisme** », permette une avancée sur le plan des propositions politiques et d'action, entre les militants des trois composantes.

Nous souhaitons en particulier que la confrontation pratique engagée aux Assises se poursuive localement, dans les entreprises, les quartiers et les campagnes, entre militants ayant participé à un même carrefour. Nous souhaitons que des rencontres soient organisées, localement ou régionalement, après les Assises pour en tirer le bilan politique. Nous souhaitons enfin, si ce bilan s'avère globalement positif, que le débat s'engage sur le type d'organisation nécessaire au courant socialiste autogestionnaire.

Il n'est en effet plus possible que le mouvement ouvrier, au moment même où Giscard tente de restructurer les modes de domination du régime capitaliste, s'enferme dans des clivages vieux d'un demi-siècle. La seule réponse offensive, c'est-à-dire capable de

victoire, passe par une transformation des organisations politiques de la classe ouvrière, afin que la stratégie du contrôle ouvrier et de l'autogestion socialiste y acquière une place prédominante.

Il est deux impasses auxquelles le courant autogestionnaire n'a pas le droit de se condamner : celle qui succomberait au mythe du parti révolutionnaire supposé arracher « les masses » à la domination de leurs directions réformistes, et celle, également dangereuse et vouée à l'impuissance, d'un pôle qui tout en affirmant se situer à l'intérieur de l'Unité Populaire se contenterait d'animer des luttes, peut-être exemplaires, mais sans disposer de la crédibilité suffisante pour leur donner une traduction politique, y compris sur le plan institutionnel.

Ces deux conceptions conduisent inéluctablement à la marginalisation.

A l'intérieur même du parti socialiste, la conscience de l'impasse des solutions social-démocrates ne cesse de grandir malgré le poids, qui reste lourd, des notables et des influences réformistes. Et si aujourd'hui, les luttes ouvrières et populaires traduisent de plus en plus une aspiration non plus à subir et à se défendre, mais à vaincre, il ne faut pas que ces aspirations profitent aux réformistes sous le seul prétexte qu'ils sont une organisation de masse, comme c'est le cas actuellement.

Le courant socialiste autogestionnaire doit être capable de mettre à profit la confrontation essentielle des Assises au socialisme afin de « **permettre dans l'avenir de créer les conditions de dépassement des diverses organisations confrontées, dont le PSU, pour aboutir à une puissante force socialiste autogestionnaire de masse, intégrée dans l'Unité populaire.** » C'est le sens que nous aurions voulu que le Conseil national donne à la participation du PSU aux Assises.



Nous proposerons au Congrès une orientation en ce sens, en fonction des analyses du régime capitaliste et du mouvement ouvrier esquissées ici et dont le Conseil national n'a pas voulu débattre. Nous sommes décidés à tout faire pour triompher des abus de procédure et des procès d'intention, parce que nous avons la conviction qu'une victoire prochaine des forces socialistes en France est à ce prix.

**COURANT DES ASSISES,  
autour de la majorité de l'ancien Bureau  
national du P.S.U.**

il a décidé, conformément aux statuts, de remettre ses mandats à la DPN qui l'avait élu et, malgré notre demande, n'a pu se réunir. Les représentants des courants 2 et 3 se sont alors entendus pour désigner une direction provisoire qui ne substitue non seulement au BN, mais à la DPN élue par le Congrès. Cette situation inacceptable (d'autant qu'il n'y avait pas de rapport d'activité de la DPN : cf. TS 628) résulte des conditions dans lesquelles s'est déroulé le Conseil : nous ne pouvons l'accepter. Nous ne reconnaissons donc pas la légitimité de la nouvelle direction. Pour éviter des querelles juridiques dommageables au parti, nous avons refusé de participer au vote et demandé aux militants de décider. Seul le Congrès peut définir les bases d'une nouvelle direction ; d'ici-là, il n'y a que des courants.

---

**NB. Le Conseil national a mis en minorité la majorité du Bureau national sortant : celui-ci ne saurait donc plus représenter le parti. C'est pourquoi**